



Egalité femmes - Hommes: Où en est l'Education nationale ?

Ancienne ministre des droits des femmes, N Vallaud-Belkacem a-t-elle profondément changé les choses dans son nouveau ministère ? Quelle est la place réelle des femmes au ministère de l'éducation nationale ? Si l'on enregistre bien une avancée vers l'égalité dans des emplois symboliques, le fond d'inégalité dans l'éducation nationale n'a pas profondément changé. L'égalité chez les recteurs.... "Dans le domaine des ressources humaines, la part des femmes dans les nominations aux emplois de l'encadrement dirigeant ne cesse de progresser et atteint désormais la parité parfaite dans les emplois de recteur. Le ministère a, plus globalement, respecté les obligations issues du dispositif visant à garantir une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes dans les emplois supérieurs et dirigeants de la fonction publique", explique le ministère qui publie le 8 mars une "feuille de route" de l'égalité qui comprend aussi de points concernant les enseignements et les élèves. Certes, le ministère peut se réjouir de voir que "sur la période 2013-2016, le taux de primo-nominations de femmes (sur les emplois dirigeants) s'est élevé à 34,8% en 2013, 23,6% en 2014, 31,7% en 2015 et 37,7% en 2016. L'atteinte de l'objectif de 40% pour l'année 2017 est une priorité du ministère rappelé par circulaire aux directeurs d'administration centrale et recteurs dès le début de cette année 2017". Ainsi en 2017 on compte 15 recteurs et 15 rectrices, une égalité parfaite dont on était loin en 2012 (21 recteurs et 9 rectrices). Ne doit pas faire oublier les inégalités ailleurs. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Les inégalités profondes entre femmes et hommes n'ont pas sensiblement évolué depuis 2012. Elles se lisent d'abord dans la répartition des sexes entre les emplois. La règle est simple : à l'exception des recteurs, plus on monte dans la hiérarchie, moins la part des femmes est importante. Ainsi chez les enseignants, on compte 83% de femmes chez les professeurs des écoles, 62% chez les certifiés et 52% chez les agrégés. Au delà commence l'univers masculin : deux tiers des professeurs de chaire supérieure sont des hommes. Si 57% des principaux adjoints sont des femmes ce n'est le cas que pour 46% des principaux et seulement 31% des proviseurs de lycée. Les métiers d'inspection sont aussi principalement masculins (47% de femmes chez les IEN mais 42% pour les IPR). Si le ministère se flatte d'avoir une égalité stricte chez les recteurs, si on observe les recteurs et les secrétaires généraux d'académie, la part des femmes descend à 27%, une proportion que l'on retrouve aussi chez les Dasen (28%). La rue de Grenelle est aussi restée un monde masculin. On y compte deux tiers d'hommes dans les postes dirigeants. Inégalité dans la paye. Mais l'inégalité se lit aussi dans les bulletins de paye. Quand le salaire moyen net d'un professeur des écoles est de 2332 € pour les hommes, il n'est que de 2164 pour les femmes. Chez les certifiés l'écart existe aussi : 2 662 et 2 530. Même chez les contractuels l'écart se maintient : les hommes gagnent 100 euros par an de plus que les femmes. Une ministre et 15 rectrices ne peuvent pas cacher la forêt... François Jarraud